



Territoires

Musée des Arts de la Table - Abbaye de Belleperche

Dossier suivi par Jean-Michel Garric

05 63 95 62 75

abbaye.belleperche@ledepartement82.fr

N° 2023 - 1233

ARRÊTÉ PORTANT ACCEPTATION DE DON

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3221-10,

Considérant l'intention de don par Mme Fabienne PATTE-GALDIN, en date du 21 juin 2023,

ARRÊTE

Article 1

Le don consenti au Département de Tarn-et-Garonne par Mme PATTE-GALDIN, 15 route de Mengane, 82700 Saint-Porquier, constitué d'une assiette plate, une assiette creuse, une assiette à dessert, une assiette à pied et un compotier en faïence fine de Gien à décor imprimé de rinceaux, fin XIXe s. pour affectation au musée des arts de la table sous condition de perpétuelle demeure, est accepté.

Le transfert de propriété sera effectif au jour de la signature du présent arrêté.

Article 2

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes administratifs départementaux, et ampliation sera notifiée à la donatrice.

Article L.3131-1 du CGCT :

Publié le28 JUIN 2023.....

Fait à Montauban, le 28 JUIN 2023

Le Président


Michel WEILL